

Comment accompagner ses collaborateurs sur la mise en place du télétravail ?

Le service de transformation numérique de la police nationale a réagi au défi du télétravail en mettant en place un programme d'assistance, visant à **soutenir tant les agents que les cadres dans cette nouvelle façon de travailler.**

Face à la nécessité du télétravail imposé lors du premier confinement en mars 2020, la police nationale, tout comme d'autres administrations, a dû s'adapter rapidement malgré une culture organisationnelle traditionnellement axée sur le présentiel. **Sur les 150 000 agents, 30 000 sont éligibles au télétravail, soit un sur cinq, avec une variabilité de 1 à 3 jours de travail à distance selon les services.**

Cet ajustement a conduit à la conviction que le télétravail devrait continuer, mais avec un soutien adéquat. Ainsi, le service de transformation numérique a élaboré un plan d'assistance, récompensé par un trophée d'innovation managériale en 2023. **Il a été conçu en réponse aux retours des agents et des cadres, exprimant des préoccupations concernant les modalités pratiques et managériales du télétravail.**

Ce dispositif comprend des entretiens, des diagnostics, des études d'impact et des séances de coaching individuel et collectif pour aider les encadrants et les collaborateurs à s'adapter. Il aborde divers aspects, tels que l'organisation du travail, les outils et les rituels managériaux. De plus, il propose un coaching managérial pour faciliter la transition des encadrants vers un rôle de leadership dans un environnement télétravaillé.

Accessible à tous les services de la police nationale, cet accompagnement se déploie en plusieurs phases, avec des échanges initiaux pour définir les objectifs et les besoins, suivis de sessions de coaching sur une période de trois mois. **Ce dispositif vise à moderniser les pratiques, à rendre les emplois plus attractifs et à favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, avec des évaluations qualitatives pour mesurer ses impacts réels.**